

# Quatrième partie

## Témoignages

### Outils et productions réalisés

#### IV.1 - Témoignages

*Pierre est un élève qui a participé aux « Olympes de la parole ». Il a voulu préserver l'anonymat. Elise, professeur a, elle-aussi, tenu à garder l'anonymat.*

*Monsieur Gaëtan Félici, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Metz-Nord et Madame Isabelle Harmand chargée de mission académique à l'égalité des chances expliquent leur implication réciproque dans le concours des « Olympes de la parole ».*

*C.C. : correspond aux initiales de l'auteur et responsable nationale du concours de 2002 à 2012, Christiane Camana.*

#### Témoignage d'élève : Pierre (juillet 2012)

**En 2002, Pierre est collégien en Lorraine, au collège de la Passepierre à Château-Salins, lors du concours « les Olympes de la parole ». Dix ans après, il se souvient et il raconte « le » moment de préparation du concours ainsi que les effets du concours sur sa vie d'étudiant à Nancy puis sur sa future vie d'adulte.**

**C.C. : Vous avez participé au concours des « Olympes de la parole » en 2004/2005. Quel engagement avez-vous défendu ?**

**Pierre :** L'égalité entre hommes et femmes.

**C.C. : Aujourd'hui, vous êtes en 3<sup>ème</sup> année d'école d'ingénieur en informatique. Quel souvenir vous reste-t-il de cette expérience de collègue ?**

**Pierre :** C'est la première fois que nous avons participé tous ensemble à un tel projet.

**C.C. : Mais encore,**

**Pierre :** L'année de 4<sup>ème</sup>, au collège, on n'avait jamais entendu parler de l'égalité hommes/femmes et ce projet de classe nous a ouvert les yeux, en ce sens qu'on ignorait qu'il y avait des inégalités entre les femmes et les hommes. Je veux dire que s'il n'y avait pas eu cela, j'aurais grandi en ignorant l'existence des inégalités entre les femmes et les hommes et de ce fait, la situation de la femme ne pourrait jamais s'améliorer.

**C.C. : Quel moment du concours fait écran dans vos souvenirs de collégien ? Quel moment du concours vous a le plus marqué ?**

**Pierre :** Pas de moment particulier, c'est tout un ensemble et c'était grandiose...peut-être celui de la télévision, j'ai encore la cassette (*sourires*). En fait, tout le projet était « le » moment important. Plusieurs professeurs (français, histoire-géographie, informatique)

travaillaient sur le projet, même la dame du CDI (centre de documentation et d'information) et puis nous étions en petits groupes puis mise en commun en grand groupe, non, c'était grandiose !

**C.C. Que voulez-vous dire ?**

**Pierre :** Je veux dire que cela ne ressemblait plus au collège avec le prof et la classe. On se serait dit en dehors du collège : on se sépare, on communique, on prend des notes car on travaille dans un pareil projet, on fait des recherches et puis après il fallait faire la synthèse. Donc il fallait réfléchir et là, filles et garçons, il fallait bien travailler ensemble et parler ensemble : ce que nous ne faisons pas avant le concours. En fait, on faisait ce que l'on ignorait et que l'on ne faisait pas.

**C.C. : Quel impact cela a-t-il eu sur votre vie d'étudiant ?**

**Pierre :** J'ai un meilleur contact avec les filles, identique à celui que j'ai avec les garçons. C'est avoir le même contact d'amitié afin de leur donner confiance en elles-mêmes. Oui, voilà, *j'ai découvert l'amitié.*

**C.C. : Vous voulez dire que les filles en école d'ingénieur n'ont pas confiance en elles ?**

**Pierre :** Oui, parce qu'elles, elles ne parlent jamais en premier.

**C.C. : Et au collège, comment la prise de parole fonctionnait-elle ? Qui parlait le premier ? Vous souvenez-vous ?**

**Pierre :** C'étaient moi et Benjamin.

**C.C. : Et les filles, quand parlaient-elles en cours ?**

**Pierre :** La plupart du temps, il fallait que ce soit le professeur qui les choisisse et ainsi elles répondaient d'une voix assez faible. Leur petite voix nous faisait rire avec Benjamin !

**C. C. : En récréation, quelle était la répartition filles-garçons ?**

**Pierre :** 95% des filles restaient entre elles et 5% étaient avec des garçons, vous savez celles qui sont provocantes et vulgaires !

**C.C. : Et vous, où étiez-vous ?**

**Pierre :** Avec Benjamin et d'autres garçons, on jouait au foot.

**C.C. : Qu'avez-vous retenu de cette répartition des rôles filles et garçons ?**

**Pierre :** Depuis le concours, je ne suis plus étonné de voir une fille jouer au foot ; avant je trouvais surprenant et vulgaire de la part d'une fille, plus maintenant. Je me dis que le sport peut et doit être mixte. Mais cela va plus loin. En Ecole d'ingénieur, les filles sont moins nombreuses que les garçons et comme je sais qu'elles sont bosseuses, je leur dis avant le cours, « Allez ! Répondez dès que le professeur pose sa question. » Et elles le font !

**Le concours m'a fait réfléchir pour moi, plus tard.** Moi, ma mère ne travaille pas alors elle fait tout le travail de la maison. Si ma femme, plus tard, travaille, nous serons bien obligés de partager, je veux dire que j'aiderai ma femme à la maison pour qu'elle puisse travailler. Avant, j'avais jamais pensé à cela et si on m'avait posé la question, il est fort probable que j'aurais répondu : « C'est la femme qui s'occupe de la maison, pas l'homme. »

**C.C. : Merci Pierre, pour votre témoignage.**

### **Analyse de contenu**

Cinq idées force se dégagent de l'entretien :

- La problématique de l'égalité femmes-hommes est abordée en classe de Collège, pour la première fois.
- La ségrégation des filles et des garçons au collège en cours et dehors est confirmée.
- La transdisciplinarité est « grandiose » ; elle déscolarise le monde scolaire, elle est appréciée par les élèves.
- La communication entre les filles et les garçons, dans le but de l'élaboration d'un projet favorise des relations constructives à la réalisation d'une paix scolaire qualifiée d'amitié.
- L'idée de l'égalité femmes/hommes fait son chemin après le concours. Le concours a des effets constructifs sur sa future vie d'adulte : le partage des tâches ménagères est envisagé.

## **Témoignage d'Elise, professeure de lettres en lycée, à Compiègne. (Juillet 2012)**

### **CC. Comment avez-vous connu « les Olympes de la parole » ?**

**Elise :** C'est très simple, j'ai connu le concours par l'intermédiaire d'une collègue qui avait déjà participé aux « Olympes de la parole » l'an dernier et qui avait gagné la finale nationale au ministère de l'Education nationale ; quand elle a vu le sujet de concours portant sur la création artistique, elle m'a dit avoir pensé à moi.

### **C.C. C'était à quelle date ?**

**Elise :** C'était en mai, l'an dernier.

### **C.C. : Et ensuite comment cela s'est-il passé ?**

**Elise :** J'ai pris connaissance du sujet sur le site de l'AFFDU et j'ai regardé le règlement de concours ; j'en ai fait part à ma proviseure pendant les grandes vacances ; elle m'a répondu en Août en me donnant son accord. Dès Septembre, j'ai démarré.

### **C.C. Comment avez-vous organisé votre travail ?**

**Elise :** Avec la réforme des lycées, depuis la rentrée de 2011, les élèves de classe de Première bénéficient de deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé dans leur emploi du temps. Au sein de notre établissement, les modalités et la mise en place de ce dispositif ont été définies de la manière suivante : la première heure est consacrée à un enseignement de soutien ou d'approfondissement, lié à la filière, la seconde propose un approfondissement ou la découverte d'une discipline (jeux mathématiques, culture générale...). C'est dans le cadre de cette deuxième heure d'enseignement que j'ai décidé de proposer une initiation à l'histoire de l'art, en guidant la réflexion à l'aide de la problématique proposée cette année par le concours « les Olympes de la parole » de l'AFFDU : « Les femmes et la création artistique ». Par conséquent, les élèves qui composent ce groupe ont tous formulé le vœu d'assister à ce cours et de participer au concours. Ils viennent essentiellement de Premières ES et L. Les cours ont commencé en octobre. L'objectif de cet enseignement est double. Il s'agit à la fois de sensibiliser davantage les élèves à différentes démarches artistiques (apprendre à commenter et décrypter une oeuvre, mais aussi, tout simplement, éprouver une émotion esthétique) et aussi à prendre conscience des inégalités entre les sexes et à réfléchir sur la place de la femme dans l'art. La démarche lie Histoire des arts et analyse d'ordre sociologique. En outre, ce projet permet aux élèves d'améliorer l'expression orale et écrite, car les exposés, les rencontres, et les différentes interprétations d'oeuvres sont autant d'activités qui nécessitent la maîtrise de l'expression et de nombreux outils informatiques (traitement de texte, Power Point, recherches numériques, etc.)

### **C.C. Donc cela s'inscrivait dans l'emploi du temps.**

**Elise :** Tout à fait. Les cours ont commencé à la mi-octobre et ont continué jusqu'en mai. Or il fallait être efficace. Le temps a passé tellement vite !

### **C.C. Comment avez-vous géré votre temps ?**

**Elise :** Nous avons procédé en plusieurs étapes.

### **Première phase :**

J'avais fait une liste de femmes artistes et il fallait que chaque élève en choisisse une, à propos de laquelle il devait faire un exposé oral, puis présenter un écrit que l'on mettrait dans le dossier. C'est la première partie du dossier qui rend compte d'une réflexion générale menée en classe entière à partir de documents et de recherches. Puis la deuxième partie restitue les synthèses des exposés réalisés sur les figures féminines ayant marqué la scène artistique du XVIème au XXIème siècle. Cela de mi-octobre à décembre.

### **Deuxième phase :**

**J'ai fait un partenariat avec l'artothèque** qui prête des œuvres contemporaines financées par la Région. Les deux chapitres suivants du dossier s'inscrivent dans le cadre de ce partenariat avec l'Artothèque de Compiègne. La classe a, en effet, été inscrite à un « Parcours découverte », financé par la Région Picardie, ayant pour but de sensibiliser les élèves à l'art contemporain. Ce dispositif prévoit la rencontre avec une artiste affiliée à l'artothèque ainsi qu'un prêt d'œuvres (sous forme d'estampes ou de photographies) permettant d'organiser une exposition au sein même du lycée. Les élèves ont donc organisé l'interview et rédigé un commentaire sur l'œuvre de leur choix, parmi les onze œuvres sélectionnées (quatre œuvres masculines et sept œuvres féminines représentant toutes, le corps de la femme).

Nous avons fait une exposition au CDI (centre de documentation et d'information).

Puis la chargée des expositions avait prévu la rencontre avec une artiste affiliée à l'artothèque ainsi qu'un prêt d'œuvres (sous forme d'**estampes** ou de **photographies**) permettant d'organiser une exposition au sein même du lycée. Les élèves ont donc organisé l'interview et rédigé un commentaire sur l'œuvre de leur choix, parmi les onze œuvres sélectionnées (quatre œuvres masculines et sept œuvres féminines représentant toutes le corps de la femme).

Ensuite la chargée des expositions de l'artothèque est venue expliquer ce que c'était qu'une artothèque.

**Les élèves ont dû choisir un tableau et rendre un travail personnel de description (donc écrit) et d'interprétation de l'œuvre en essayant de se relier à la problématique de départ qui touche à la représentation de la femme dans l'art, comment les artistes travaillent sur les stéréotypes.**

### **C.C. Les artistes voient-ils les stéréotypes ?**

**Elise :** Non, mais ce sont eux qui les fabriquent.

### **Troisième phase :**

#### **C.C. Elle dure combien de temps ?**

**Elise :** Un mois, les élèves ont dû faire un travail personnel, ils m'ont envoyé leur rédaction par mail. Ils ont dû beaucoup travailler. Je leur ai donné des conseils par internet. Travailler sur des documents numériques facilitait bien les échanges. Ils ont travaillé sur des œuvres qui ne sont pas commentées sur internet donc je n'ai pas eu de copier-coller ; ils ont dû **réfléchir**. Nous cherchions le sens ensemble. C'était fructueux.

#### **C.C. : Et les élèves, comment vivaient-ils cette aventure ?**

**Elise :** Au début, ils étaient effrayés car tous ne vont pas au musée. Mais ensuite ils ont aimé. Ils ont compris que tout le monde peut accéder à l'art.

### **C.C. : Et leur réflexion par rapport à l'égalité de genre ?**

**Elise :** On s'est demandé s'il y avait des différences entre les artistes masculins et féminins. Les élèves avaient tendance à avoir une lecture féministe alors que ce n'était pas central. Ça les a aidés à lire une œuvre et à juger de façon critique. Nous avons découvert un nombre équivalent d'artistes masculins et féminins.

Puis nous avons découvert un peintre : Niebla qui peint de grandes toiles abstraites, des formes géométriques alors que sa compagne peint des fleurs. Elle est discrète et non connue car c'est lui qui signe ses tableaux.

**La rencontre avec les artistes** a plu aux élèves. L'une d'entre elles Valérie Thuiller travaille avec l'artothèque et est financée par le projet. Elle fait essentiellement des performances, il y a une mise en scène de son activité.

Puis nous avons rencontré une artiste passionnée mais elle ne veut pas rentrer sur le marché de l'art. C'est une deuxième femme mais pas une artiste professionnelle. La troisième est une artiste de la région ; c'est une chanteuse lyrique ; on l'a interviewée. Les élèves ont construit les guides d'entretiens et elle a dit que dans l'art lyrique, il y a des discriminations entre les femmes et les hommes.

### **C.C. Par exemple,**

**Elise :** Elle est moins payée qu'un homme, tandis que dans le monde de l'art plastique il n'y aurait plus de discrimination. C'est dans la partie « entretiens » que nous avons compris comment concilier l'art et la vie privée. C'était un moment intéressant.

### **C.C. Enfin la quatrième phase :**

**Elise : La préparation de l'audition, février et mars.**

Avec les vacances de printemps, l'audition fut prête en 3 semaines. Les élèves ont écrit la pièce et les idées de mise en scène viennent d'eux.

Le fait que ce soit un concours, les a bien motivés pour travailler car ils voulaient gagner.

Pour préparer l'audition, j'ai dû les voir en dehors des cours, des créneaux horaires. Ça a été plus difficile avec les collègues qui n'ont pas compris l'ampleur du projet. Le seul problème a été de pouvoir prendre des heures avec les collègues, sinon j'ai toujours eu le soutien de ma hiérarchie. Ce fut beaucoup de préparations, de lectures, mais c'était tellement intéressant que je ne regrette pas.

### **C.C. : Puis il y eu l'aventure parisienne, racontez-moi !**

**Elise : J'ai pu découvrir mes élèves autrement ; le groupe s'est soudé.** Ils ont été fiers de parler à la presse. Entre les sept élèves et moi, j'ai eu un très bon échange et ils ont appris beaucoup ; ils ont dit qu'ils avaient découvert les inégalités entre les femmes et hommes dans le monde de l'art. Ils ont découvert Paris ; ils ont vu d'autres classes venant de toute la France. Enfin, ils étaient fiers d'être reçus au ministère de l'Éducation nationale, rue de Grenelle. Pour moi aussi, c'était la première fois que je franchissais les portes de mon ministère.

**C.C. : Y-a-t-il quelque chose de changé après les « Olympes de la parole » dans votre classe ?**

**Elise :** Oui, à partir de cette relation entre les sept élèves, s'est créée une réelle complicité entre eux et moi, je pense vraiment que cette réflexion sur les femmes et la création artistique, a développé chez eux, une nouvelle sensibilité envers les femmes artistes et envers les inégalités faites aux femmes tout simplement. Ils font des liens et des réflexions qu'ils n'auraient pas faits auparavant.

C'est positif ; ils veulent recommencer l'année prochaine. Dans ce groupe, il y avait des élèves assez faibles à l'école **qui n'aiment pas travailler à l'école** mais qui se sont emparés du projet et ils ont travaillé, donc **ça a motivé les décrocheurs.**

**C.C. Puis-je vous demander quel a été le moment le plus fort dans la préparation du concours ?**

**Elise :** C'est la préparation de l'audition car c'est l'aboutissement de ce que l'on a fait jusqu'alors et on est encore en pleine maturation. Je leur ai juste expliqué le fractionnement de l'audition de cinq en cinq minutes puis des solutions, et après, ils se sont débrouillés. Ce sont eux qui ont inventé la scénographie ; **j'étais stupéfaite de leur autonomie.**

**C.C. Comment s'est effectué le financement des frais de voyage ?**

**Elise :** C'est le lycée qui a payé les frais de train.

**C.C. : Merci, Elise, du temps que vous m'avez accordé et tous mes compliments de la part de l'AFFDU.**

### **Analyse de contenu**

- Cette interview est riche de données qualitatives. Elle nous apporte des informations sur la préparation du concours ainsi que sur sa réalisation. Nous sommes face à une enseignante heureuse dans son métier. Elle aime le travail en projet, contrairement à de ses nombreuses collègues qui lui ont refusé leur soutien, tout en lui donnant un ou deux élèves en accompagnement personnalisé.

- Le partenariat lycée/artothèque est tout à fait bienvenu et va aider le projet à se développer.

- Elise fait une exposition au Centre documentaire et d'information ; les élèves travaillent plus qu'à l'ordinaire car la motivation est là, pour le concours. L'échange par mails – professeur/élèves- est un gain de temps pour la correction des copies et pour la préparation du concours. Rigueur et exigence émanent du concours où l'écrit et l'oral sont sollicités. Ce qui rend notre concours plus difficile qu'un concours où il est demandé une affiche à la place du dossier et de l'audition.

- Les valeurs de respect mutuel émaillent le cœur du dispositif. Pas problème de discipline filles/garçons car les élèves défendent le même projet. Nous avons pu en faire le constat quand ceux-ci ont rejoué l'audition, après la finale, lors de la remise des prix, dans la cour du ministère de l'Education nationale.

- Les petits décrocheurs qui deviennent assidus nous montrent combien la déscolarisation de l'école est importante pour les élèves : les élèves sont sortis à l'artothèque, puis ont fait des

rencontres avec trois artistes. Nous ne pouvons que constater la richesse du concours « les Olympes de la parole » associée à une déscolarisation du travail des contenus scolaires effectués.



## **Témoignage de Gaëtan FELICI, Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de Metz Nord en Moselle (Juillet 2012)**

**CC : Comment avez-vous pris connaissance des « Olympes de la parole » ?**

**Gaëtan Félici :** Je suis dans la mission égalité des chances et c'est à ce titre que j'étais en réunion. C'est Isabelle Harmand, la chargée de mission égalité au rectorat, qui faisait le tour, au niveau des actions éducatives, sur l'égalité des chances, sur le plan académique. De plus au niveau du premier degré, il faut sensibiliser très tôt les élèves car tout cela débouche sur l'orientation. Très tôt les élèves vont se former une image à partir de laquelle ils choisiront leur métier, donc il faut qu'ils comprennent la place de la femme et de l'homme dans la société.

**CC : Est-ce que tous les IEN (inspecteurs de l'éducation nationale de circonscription) sont formés à cela ?**

**Gaëtan Félici :** Non, tous les IEN n'ont pas cela dans leurs préoccupations, à ce que je sache. La réussite scolaire est privilégiée, on nous parle des mathématiques pour les garçons et du français pour les filles et de leur contribution respective à les orienter dans leur métier.

**CC : Comment avez-vous fait, en tant qu'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription pour mobiliser des écoles ?**

**Gaëtan Félici :** Une fois que j'ai informé mes écoles et que j'ai dit que c'était un thème important à aborder, j'ai fait une conférence sur « les Olympes de la parole » et nous leur avons parlé des conséquences importantes au niveau des élèves, d'autant qu'il y a très souvent plusieurs ethnies dans la même classe de ma circonscription.

**CC : Quelles ont été les réactions ?**

**Gaëtan Félici :** Il y a eu des réactions positives et d'autres négatives du genre « il faut laisser la femme à sa place actuelle, à la maison et surtout que rien ne soit changé. » .

**CC : Comment expliquez-vous qu'il y ait si peu de candidats ?**

**Gaëtan Félici :** C'est vrai que c'est un gros travail à accompagner, il faut lancer une dynamique. C'est un travail très complet et transdisciplinaire qui appelle de nombreuses compétences dont la compétence de parler devant un jury alors qu'ils auront des entretiens à passer plus tard et cela ne se travaille pratiquement jamais à l'école.

Il y a des classes qui ont travaillé « les Olympes de la parole » et qui ne sont pas allés jusqu'au bout. La classe que vous avez vue à Paris, c'est la première fois qu'elle fait le travail jusqu'au bout.

**CC : Quelle était la particularité de la classe que nous avons vue au ministère de l'éducation, à Paris et que nous avons beaucoup appréciée ?**

**Gaëtan Félici :** Il s'agissait d'une école classée dans le dispositif ECLAIR = école, collège, lycée, ambition innovation et réussite. Il s'agit d'un public défavorisé, donc avec le concours « les Olympes de la parole », on est vraiment dans la pédagogie du projet. De plus, aller à Paris, au ministère de l'Éducation nationale, rue de Grenelle, pour eux, était important.

**CC : Comment pouvez-vous justifier votre présence à Paris, au côté des élèves et de l'enseignante ?**

**Gaëtan Félici :** Pour moi, c'est une réciprocité, je demande aux classes de s'engager et donc à moi, de respecter leur engagement. C'est la conception de mon métier d'IEN.

**CC : A votre avis, « les Olympes de la parole » est-il un concours qui peut durer encore ?**

**Gaëtan Félici :** Naturellement, ce n'est pas un sujet que l'on va épuiser rapidement. Mais il faut que la société s'empare du sujet et cela va se faire très lentement car souvent on a du mal à objectiver le débat.

**CC : Quels conseils donnez-vous aux enseignants ?**

**Gaëtan Félici :** Je leur dis que « les Olympes de la parole » est un moteur fantastique. On fait des mathématiques, du français sans s'en apercevoir, les élèves ont fait de l'histoire, de l'éducation civique et ils ont découvert le respect. Oui, ils ont modifié leurs comportements et en conséquence se sont assagis.

**CC : Avez-vous, Monsieur l'Inspecteur, ressenti un changement au sein de la classe, et si oui, de quelle nature s'agissait-il ?**

**Gaëtan Félici :** La modification majeure est que des élèves et des enseignants tendent tous vers le même but : le concours. Et finalement, cela change les relations maître/élèves. Les élèves comprennent ce qu'ils vont faire à l'école. De plus, dans ces quartiers-là, cela leur permet de se projeter alors qu'on ne leur permet pas, je veux dire que la vie ne leur permet pas de pouvoir se projeter.

**CC : Vous en parlez à d'autres collègues ?**

**Gaëtan Félici :** Oui, j'ai fait une communication au niveau du conseil des IEN et j'ai envoyé un mail à tous les collègues de ma circonscription.

**CC : Par rapport à votre position d'inspecteur, quel est l'effet de votre position sur celle de la chargée de mission ?**

**Gaëtan Félici :** C'est tout simple, elle a une mission d'expérience plus affinée que moi. Je suis allé trois fois dans la classe finaliste mais la chargée de mission s'y rend plus que moi. Elle va même dans toutes les classes.

**CC : Nous arrivons à la fin de l'entretien, avez-vous, Monsieur l'inspecteur, quelque chose à ajouter ?**

**Gaëtan Félici :** Je dirai seulement que ce concours devrait être plus majoritairement utilisé par les enseignants.

**CC : Le cahier des charges, c'est-à-dire le règlement, fait-il peur ?**

**Gaëtan Félici :** Oui, car il pose la question : quelle charge de travail ? Est-ce que cela va s'inscrire dans les programmes ? Alors, il faut rassurer et expliquer que, grâce au concours, les enseignants avancent en français, en maths, en expression écrite et orale. Et puis à l'école primaire, l'audition est difficile à travailler pour l'enseignant, car il n'y a pas de groupe de théâtre comme au collège, par exemple.

**CC : Ce qui explique votre présence à l'école ?**

**Gaëtan Félici :** Oui, tout à fait, pour rassurer, expliquer la transversalité, la pédagogie du projet et donc la richesse du concours des « Olympes de la parole ». Il faut réaliser que l'école fabrique ses propres stéréotypes comme « l'heure des mamans » et cela, dès l'Ecole Maternelle, et les stéréotypes sont nombreux. Alors il y a devant nous, beaucoup de travail à faire.

**CC : Merci beaucoup, monsieur l'Inspecteur, de m'avoir accordé cet entretien.**

**Analyse de contenu**

- Une sensibilisation sur la place respective de la femme et de l'homme, dans la société, doit être menée très tôt à l'école ; elle est nécessaire pour le choix des métiers que l'on fille ou garçon. (cf. 1<sup>ère</sup> convention interministérielle)
- La mission égalité des chances, sur le plan académique, permet la rencontre de la chargée de mission académique avec les IEN. Elle rend compte des différents outils et concours proposés pour travailler l'égalité filles/garçons et femmes/hommes.
- L'IEN informe les enseignants de l'école primaire et des collègues.
- Une conférence pédagogique intitulée « les Olympes de la parole » est proposée.
- Le concours est un « gros travail à accompagner » donc relevé comme « difficile » car il ne peut s'envisager que dans la durée et les enseignants sont face à un frein : à savoir la crainte de ne pas boucler les programmes en raison du concours.
- Le concours est « moteur » qui lance une dynamique, la pédagogie du projet et le travail transdisciplinaire.  
Le concours est une charge de travail pour les enseignants. Leur implication leur fera disparaître cette surcharge.
- Le concours est insuffisamment utilisé par les enseignants.
- Le concours est pérenne. La problématique de l'égalité n'est pas encore arrivée en fin d'étude.
- L'école fabrique ses propres stéréotypes. « L'heure des mamans » est la désignation on ne peut plus sexiste qui correspond à l'heure de la sortie des élèves, aux mamans qui seraient seules à venir chercher leurs enfants, excluant ainsi les pères de cette quotidienne. (modèle traditionnel sollicité)

## **Témoignage d'une chargée de mission académique à l'égalité des chances au rectorat de Nancy-Metz : Isabelle Harmand (juillet 2012)**

**CC : Vous participez depuis plusieurs années au concours « des Olympes de la parole » Pour quelles raisons ?**

**Isabelle Harmand :** Dès mon arrivée à la mission académique Egalité filles garçons au rectorat de Nancy-Metz, à la rentrée 2006, j'ai été enthousiasmée par ce concours qui permet d'engager une réflexion sur le thème de l'égalité femmes/hommes de l'enseignement élémentaire jusqu'au second degré. C'est une réflexion menée par les élèves autant que par les équipes éducatives. Cela permet de semer des petites graines.

**CC : C'est-à-dire,**

**Isabelle Harmand :** Souvent, c'est le début d'une réflexion qui doit commencer « **très tôt dans l'enfance.** »

**CC : Pour quelles raisons ?**

**Isabelle Harmand :** Parce qu'on travaille essentiellement sur deux axes :

1. L'élargissement des choix des jeunes qui délaissent certaines filières scientifiques et technologiques ; il faut leur ouvrir les domaines de l'industrie, de l'informatique, de la productique et les écoles d'ingénieurs (où les filles ne représentent que 25% des effectifs toutes écoles confondues). Ces filières débouchent en effet sur de l'emploi.
2. L'autre axe de l'égalité vise à développer l'ambition des filles pour atteindre un des objectifs majeurs du projet académique qui est l'élévation du niveau des jeunes lorraines et lorrains. On est dans une académie en dessous de la moyenne académique. Il faut donner aux jeunes filles l'envie d'occuper des postes importants dans les entreprises. Cela ne pourra arriver que par une éducation du vivre ensemble entre les filles et les garçons. Je m'explique. Sachant que le principal frein à l'accès aux postes de responsabilité pour les jeunes filles et la difficulté de concilier vie professionnelle et vie privée, il s'agit d'éduquer autant les garçons que les filles à la mixité, pour une meilleure répartition des rôles sociaux dans la sphère privée de manière à ce que les tâches ménagères soient équitablement réparties et dans la sphère professionnelle pour qu'une femme y soit acceptée. Ainsi il n'y aurait pas d'objection à ce qu'une femme dirige des hommes dans la sphère professionnelle.

Ce que je trouve intéressant dans ce concours est la mixité imposée par le règlement, pour la participation au concours.

**CC : J'ai pu voir votre classe finaliste à Paris. Je dirai que d'une part, ces élèves paraissent très à l'aise et d'autre part, vous avez la chance d'avoir un IEN qui vous soutient. Qu'est-ce que cela apporte à la pratique du concours ?**

**Isabelle Harmand :** Monsieur Félici, inspecteur de circonscription est membre du comité de pilotage de la convention interministérielle et régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons et les femmes et les hommes dans le système éducatif que j'anime, comité présidé par le recteur et animé par moi-même.

« Les Olympes de la parole » font l'objet d'un caractère officiel. J'ai tenu à ce que « les Olympes de la parole » fassent l'objet d'une fiche action des travaux de ce groupe de comité. La fiche action légitime le concours. De plus, elle a le soutien du recteur.

Enfin, sur le terrain le soutien d'un inspecteur est fondamental dans la mesure où il permet de promouvoir des actions locales. Il a statutairement l'autorité nécessaire et moi, ça m'aide car il est un relais essentiel. Il fait partie de la centaine de mes référents auquel j'envoie le courrier des « Olympes de la parole ».

**CC : Quel investissement représente le concours pour vous, en tant que chargée de mission à l'égalité des chances filles-garçons ?**

**Isabelle Harmand :** C'est un investissement conséquent. J'envoie un courrier dans les inspections académiques et les établissements scolaires qui figurent sur la liste de mes référents. J'accompagne mes classes. J'ai beaucoup d'échanges avec les enseignants et les directeurs ou directrices d'écoles. Depuis cette année, j'organise tout, tant au niveau régional que de la finale parisienne avec les déplacements à Paris. Ce sont la directrice de l'établissement finaliste et moi-même qui avons trouvé auprès de la mairie de Woippy, les fonds nécessaires pour le déplacement à Paris.

**CC : Pour quelles raisons y a-t-il une frilosité des écoles primaires à s'engager dans le concours ?**

**Isabelle Harmand :** Il y a sans doute une question de communication et d'information mais aussi la peur, face à la lourdeur du travail qui les attend, de la part des enseignants, alors que l'on travaille les compétences du socle commun, tout au long de la préparation du concours.

**CC : A la fin de cet entretien, voulez-vous ajouter une remarque personnelle ?**

**Isabelle Harmand :** Chaque année, je réalise au moment de la finale, l'impact du travail réalisé pour la préparation du concours. Entendre une élève de CE2 du réseau Eclair s'exclamer devant une affiche du métro : « Mais c'est Rodin, le compagnon de Camille Claudel ! » a suscité en moi, une émotion sans pareille.

Sur le thème de l'égalité, entendre les garçons et les filles dire, on partagera les tâches, c'est fastueux.

**C.C. : Je vous remercie, Madame Harmand, du temps que vous m'avez accordé.**

#### **Analyse de contenu**

-La place de la chargée de mission à l'égalité des chances a une place de choix pour mettre en avant notre concours ou choisir une autre action éducative.

-Etre soutenu par l'IEN donne une légitimité officielle aux « Olympes de la parole ».

-La lourdeur du travail de préparation du concours vient corréluer le dire de l'IEN. Pourtant, la richesse du dit-concours est énoncée puisque les compétences du socle commun sont travaillées tout le temps de la réalisation du concours.

-Un public au niveau scolaire faible accroche à ce dispositif étiqueté lourd parce que long. Il faut y voir un projet de classe.

-Le suivi de classe fait par la chargée de mission encourage les enseignants participants.

## IV.2 - Outils et productions réalisés lors « des Olympes de la parole »

La préparation du concours a conduit plusieurs classes à produire d'autres réalisations que le dossier et la saynète qui leur sont obligatoirement demandés. Outre les dossiers du concours, très souvent de grande qualité d'écriture et d'illustration, ces réalisations originales ont vu le jour grâce à la dynamique créée par « les Olympes de la parole ».

Les équipes éducatives et les classes ont ainsi imaginé des outils (affiches, bandes dessinées, conte musical, chansons, DVD, jeu didactique sur la création artistique, magazines, mur des préjugés...) pouvant être aisément réutilisés, par d'autres élèves, par les documentalistes et les professeurs, les conseillers d'orientation-psychologues, etc, dans d'autres contextes pédagogiques que celui du concours, pour développer, d'une façon permanente, chez d'autres jeunes, une culture de l'égalité femmes-hommes.

Précisons que les films réalisés le jour de la finale nationale (comme ceux réalisés lors des finales régionales ou académiques) films sur les différentes saynètes présentées, et au même titre que les dossiers, sont de précieux outils pour le travail ultérieur, en classe, sur des problématiques d'égalité. Cette dynamique théâtrale peut être reprise ensuite par d'autres classes, pour faire réagir ou impliquer d'autres élèves, au vu du scénario présenté.

**Pour avoir la liste des outils réalisés dans les académies, le lecteur, la lectrice, s'adresseront à la chargée de mission académique concernée (au Service Académique d'Information et d'Orientation-SAIO de chaque rectorat, cf. sites des rectorats) et à la présidente du groupe local de l'AFFDU dans les régions (cf. site AFFDU : [www.affdu.fr](http://www.affdu.fr))**

### Citons par exemple :

- **Le jeu didactique** sur les femmes et la création artistique réalisé **dans l'académie de Nantes, par le collège d'Arnage.**
- **Le film** réalisé dans l'académie de Grenoble en liaison avec le **groupe AFFDU Grenoble**
- **Les outils réalisés dans l'académie de Paris en sus du dossier du concours :**
  - une **bande-dessinée** au scénario original relatant la problématique de l'égalité dans le cadre de la transplantation d'un cœur de femme dans un corps d'homme. Réalisée par une classe de Terminale baccalauréat professionnel du **lycée professionnel Edmond Rostand (18<sup>e</sup> arr.),**
  - une **chanson** dont les paroles et la musique ont été entièrement écrits et chantés à l'occasion du concours, sur le sujet de l'image de la femme dans les médias, par la classe de Terminale Bac professionnel Couture du **lycée professionnel Marie Laurencin (10<sup>ème</sup> arr.),**
  - un **magazine** réalisé par le **lycée hôtelier Jean Drouant de Paris (17<sup>ème</sup> arr.),**
  - un **DVD « Caméra Parité »** parodiant l'émission télévisuelle Caméra Café, a été réalisé par l'ensemble d'une classe de Seconde du **lycée Janson de Sully (16<sup>e</sup> arr.)** : toute la classe a joué dans le film, des lycéen-ne-s se sont beaucoup investis dans l'écriture du scénario, le tournage du film et le montage. Le DVD complétait le dossier remarquable sur la problématique de l'égalité dans ses aspects historiques et contemporains, remis pour le concours,
  - des **DVD réalisés sur le sujet de la parité en politique**, dans ses aspects historiques et ses évolutions contemporaines, avec des interviews de politiques et des micro-trottoirs. Réalisés par les lycéen-ne-s du **lycée Maurice Ravel (20<sup>e</sup> arr.),** du **lycée hôtelier Jean Drouant (17<sup>e</sup> arr.)** ainsi que par l'équipe de la **SEGPA Marx Dormoy (18<sup>e</sup> arr.),**
  - des **bandes audio d'interviews et des fiches d'interviews** de personnalités, de femmes exerçant des métiers encore peu féminisés (chefs d'orchestre, physiciennes,...) par le **collège Janson de Sully (16<sup>e</sup> arr.)** notamment.